

**COMMUNIQUE DE LA MISSION
CONJOINTE PRE-ELECTORALE DE LA
CEDEAO ET DE L'UNION AFRICAINE
EN REPUBLIQUE DU NIGER**



Les 3 et 4 décembre 2020



1. Dans leur quête permanente de la paix, de la stabilité et de la consolidation démocratique en Afrique de l'Ouest, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine (UA), ont entrepris une mission pré-électorale en République du Niger les 3 et 4 décembre 2020. La mission s'inscrit dans le cadre du Protocole de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance, de la Déclaration de l'Organisation de l'Unité Africaine / Union Africaine sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique ainsi que la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance.
2. L'année 2020 marque une année électorale pour la République du Niger qui organise le 13 décembre 2020 des élections municipales et régionales puis le 27 décembre 2020 des élections législatives et présidentielle.
3. La mission a pour objectif d'échanger avec les parties prenantes nigériennes et les responsables des principales institutions en charge de l'organisation des élections générales, pour évaluer le niveau de préparation en vue d'élections inclusives, transparentes, crédibles et apaisées.
4. La mission a été conduite par S.E. Jean-Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO et est composée de S.E Minata SAMATE CESSOUMA, Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine, de M. Mohammed Nurudeen ISMAILA, Représentant de la Ministre des Affaires Etrangères et de l'intégration Régionale de la République du Ghana, Présidente du Conseil des Ministres de la CEDEAO et de Madame Liliane ALAPINI, Représentante Résidente du Président de la Commission de la CEDEAO en République du Niger ainsi que des collaborateurs des deux institutions.
5. La délégation a rendu une visite de courtoisie à Son Excellence Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger qui a encouragé l'initiative des deux institutions et a assuré la Mission de l'engagement du Gouvernement à continuer à œuvrer pour des élections pacifiques, crédibles et transparentes.
6. La Mission s'est entretenue avec les principales parties prenantes, notamment S.E. Brigi RAFINI, Premier Ministre, Monsieur Boubou MAHAMANE, Président de la Cour Constitutionnelle, S.E. Kalla ANKOURAO, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine

et des Nigériens à l'extérieur, M. Alkache ALHADA, Ministre de l'Intérieur, Maître Ali Sirfi MAIGA, Médiateur de la République et Maître Issaka SOUNA, Président de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). La mission a aussi rencontré une délégation des partis politiques de l'opposition, une délégation des partis politiques de la majorité présidentielle, un groupe de représentants des partis politiques non-affiliés et des représentants de la Société civile ainsi que des chefs coutumiers et religieux.

7. La Mission a également eu des consultations avec des membres du corps diplomatique accrédités en République du Niger.
8. La Mission a pris note des Arrêts du vendredi 13 novembre 2020 et du Jeudi 3 décembre 2020 de la Cour constitutionnelle sur les candidatures dans le cadre de l'élection présidentielle et des législatives du 27 décembre 2020. Après examen, des 41 dossiers pour la présidentielle et 505 dossiers pour les législatives reçus du Ministère de l'Intérieur, la haute juridiction a validé 30 candidatures pour l'élection présidentielle et 359 pour les législatives.
9. La Mission a aussi pris note de l'état de préparation technique des élections par la CENI et a salué l'audit du fichier électoral effectué par la CEDEAO et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en septembre 2020. Elle a par ailleurs, encouragé la CENI à poursuivre la mise en œuvre des actions pour l'organisation des élections notamment des mécanismes de prévention contre la propagation de la pandémie de la Covid-19. La Mission a invité tous les partis politiques à participer aux travaux de l'organe de gestion des élections afin de trouver des solutions consensuelles aux difficultés éventuelles.
10. La Mission a noté le climat de méfiance qui persiste entre les parties prenantes au processus électoral et les encourage à recourir au dialogue afin de consolider la cohésion sociale et garantir un processus électoral crédible, transparent et pacifique. A cet effet, la Mission exhorte les candidats à l'élection présidentielle à élaborer et signer un code de bonne conduite régissant leur relation avant, pendant, et après le processus électoral en cours. La Mission a encouragé toutes les parties prenantes à éviter les actes de violence et les discours de haine et à recourir aux juridictions pour résoudre tout différend.



11. La Mission a apprécié les efforts importants déployés par les autorités pour améliorer la situation sécuritaire dans le pays en général et les invite à les poursuivre pour la sécurisation de la suite du processus électoral.
12. La Mission a enfin renouvelé le soutien de la CEDEAO et de l'UA au peuple frère de la République du Niger et annonce le déploiement de missions d'observation électorale dans le cadre des élections générales du 27 décembre 2020.

Fait à Niamey le 4 décembre 2020

LA MISSION DE LA CEDEAO ET DE L'UA

